



Directive e2948 relative au fichage des étrangers reconduits

Par **montanselm_old**, le **27/11/2007** à **18:26**

Bonjour, j'aimerais avoir des renseignements, j'ai été reconduit à la frontière, et l'Europe propose un texte visant à interdire le territoire Européen à toute personne ayant été reconduite à la frontière,

J'aimerais savoir en fait si cette directive peut avoir un effet rétroactif s'il vous plaît.
Merci bien.